

ON S'ABONNE :

LYON, au Bureau du Journal, quai Saint-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^m.

PARIS, chez MM. Lepelletier-Bourgoïn, office-correspondance, place de la Bourse, 6, et chez M. Degouve-Dennucques, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

Le CENSEUR donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et le département du Rhône,
16 francs pour 3 mois,
32 francs pour 6 mois,
64 francs pour l'année.

Hors du département, 1 franc de plus par trimestre.

Prix des ANNONCES : 25 c. la ligne.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues.

MONUMENT A LA MÉMOIRE DE GARNIER-PAGÈS.

Les souscriptions destinées à élever un monument à la mémoire de Garnier-Pagès seront reçues au bureau du CENSEUR tous les jours, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Lyon, 30 juillet 1841.

ESPAGNE.

La sainte-alliance, qui vient de terminer pour quelque temps la question d'Orient et qui se repose sur les lauriers de ses derniers protocoles, a tourné, dit-on, ses regards d'un autre côté. Si nous en croyons certains bruits mystérieux qui commencent à circuler, et auxquels les événements accomplis depuis quelques années donnent quelque consistance, elle aurait aujourd'hui la velléité d'intervenir en Espagne. On parle d'un congrès dans lequel les puissances de l'Europe auraient la prétention de régler les affaires de la péninsule. Cette prétention semble assez extraordinaire aujourd'hui que la guerre civile est terminée, et que pour l'empêcher de renaître le gouvernement espagnol a besoin du calme qui développe l'industrie, le commerce, sources de richesses. Le grand mal de l'Espagne est aujourd'hui dans le manque de ressources, et ce n'est pas sous le poids d'une menace d'intervention, quelle qu'en soit la nature, qu'elle pourra s'en procurer de suffisantes.

Ces bruits de congrès pour régler les affaires de l'Espagne ont dû prendre naissance dans les manifestations faites par la cour des Tuileries en faveur de Christine qui fait acte de royauté à Paris dans un des palais de la liste civile, qui y convie ses fidèles sujets à la cérémonie du baise-main. De là, elle proteste contre les actes du pouvoir législatif, elle combat le gouvernement du pays sur lequel elle a régné. Elle est encore la reine. Il y a quelques mois à peine, elle traversait nos départements avec beaucoup moins d'éclat, beaucoup plus de simplicité; elle parlait d'aller habiter une petite maison sur les bords d'un lac suisse; c'était alors une exilée. Il paraît que la fortune a changé, qu'elle a inspiré un intérêt plus grand, des dispositions meilleures. C'est une reine à l'étranger, qui semble n'avoir quitté son trône que pour se reposer un moment des fatigues qu'il lui donnait, mais qui reviendra bientôt s'y asseoir de nouveau, sans avoir cessé de régner. On ne peut se dissimuler que la cour des Tuileries ne joue en ceci un rôle assez singulier. Après avoir reconnu le nouveau gouvernement, elle semble aujourd'hui rompre avec lui, le combattre, et c'est évidemment au triomphe de la politique de la cour d'accord avec la politique du triste ministère qui gouverne la France qu'il faut attribuer ce revirement. Les vœux émis tout bas se manifestent aujourd'hui tout haut. Il n'y a rien de changé en réalité; seulement on ne prend plus la peine de cacher ses vœux.

De là sans doute sont nés les bruits d'un congrès, mais nous ne croyons pas qu'ils soient bien fondés.

La difficulté de s'entendre est beaucoup plus grande qu'on ne le pense, et les prétentions diverses se concilieraient avec peine. La Russie et l'Autriche favorisent assez évidemment don Carlos; leur or a payé ses derniers soldats, conjointement avec l'or du Piémont et celui des légitimistes français qui ont fait de grands sacrifices. L'Angleterre ne prend guère souci de don Carlos, pas plus que de Christine,

pas plus que du régent ou de la république. Des ports ouverts à sa contrebande, des grèves mal défendues pour l'introduire, des traités de commerce qui la favorisent en ouvrant des débouchés légaux à certains produits de son industrie, voilà ce qu'elle veut; elle soutiendra quiconque lui donnera tout cela. Toutefois elle a fort bien compris qu'une intervention renverserait le gouvernement actuel dont elle obtient à peu près tous les avantages désirables, et il faudra qu'elle entrevoie de bien favorables conditions pour l'abandonner, à moins cependant qu'elle ne voie dans une commotion politique la ruine de toute industrie en Espagne, et qu'elle ne la permette dans une pensée machiavélique.

Le gouvernement français montre assez ouvertement ses sympathies pour Christine, et on sait quelle politique il soutiendra.

Voilà donc des prétentions bien opposées et qu'il sera difficile de concilier; mais la question se complique encore d'un autre désir, d'un autre projet: c'est celui qui aurait pour but de mettre un prince de la maison d'Orléans sur le trône d'Espagne en lui faisant épouser la jeune reine Isabelle. Ce projet est depuis long-temps poursuivi par la cour des Tuileries; mais l'Autriche n'y consentirait pas, mais l'Angleterre, qui redoute de nous voir prendre de l'influence en Espagne, le repousserait sans nul doute.

Ces difficultés nous semblent donc de nature à faire ajourner toute pensée de congrès qui aurait pour but d'arranger les affaires de l'Espagne. On attendra les événements, on attendra qu'ils fournissent à toutes les prétentions une occasion favorable de se produire; et il se peut que cette occasion vienne bientôt, car l'Espagne est dans une situation extrêmement difficile.

En répétant les prétentions de chacune des puissances vis-à-vis de l'Espagne, nous n'avons pas parlé des sentiments de la nation qui repousse également don Carlos et Christine, non pas que ces sentiments ne nous paraissent un immense obstacle à la réalisation de tous les projets, mais parce que les puissances réunies en congrès, qui prétendent régler le sort des peuples, s'occupent beaucoup plus de leurs intérêts propres que de ceux des nations auxquelles elles imposent leur volonté.

« Les gouvernements se perdent par l'exagération de leurs principes! » s'écriait un jour M. Guizot. Les mauvais gouvernements se perdent par l'exagération de leur objet, aurait-il dû dire pour parler avec exactitude.

Ce mot de M. Guizot recevra tôt ou tard son application, en ce qui concerne le système dont il est le coryphée. Cependant, aujourd'hui qu'on célèbre l'anniversaire d'une révolution si glorieuse et si tristement avortée, il est d'une opportunité caractéristique de faire ressortir quel est le principe ou plutôt l'objet du pouvoir issu de cette révolution sur les ruines du pouvoir renversé il y a onze ans par la main du peuple; la loi formulée par M. Guizot sur la chute des gouvernements fera pressentir, dans ces circonstances solennelles, comment s'opérera la déchéance du juste-milieu.

Le principe, l'objet de l'ordre de choses, c'est l'argent; c'est sur l'aristocratie d'argent qu'il a voulu jeter ses fondements; c'est par l'argent qu'il règne et légifère; c'est au nom des intérêts matériels, de l'argent, qu'il gouverne et administre à l'intérieur et à l'extérieur. A l'argent sont sacrifiés tous les

— A un pouce près, répondais-je.

Le jour où j'appliquai sur la pierre ma dernière plaque, celle qui aboutissait au chapiteau, après s'être assuré qu'elle collait comme un gant, sans laisser seulement une fente à introduire la lame d'un couteau :

— Pacaud, s'écriait-il, mon cher Pacaud, vous êtes un homme unique!

Et il me jeta brusquement les bras autour du cou; je crus qu'il m'étoufferait. En réfléchissant, j'eus même une autre peur, et bien autrement terrible. Perché que nous étions tout en haut de l'échafaudage aérien, à cent cinquante pieds au-dessus du sol, je me dis que son expansive admiration aurait pu jouer un fort mauvais tour à moi aussi bien qu'à lui; aussi répliquai-je d'un ton d'humeur et en me dégageant avec une certaine précaution :

— Sacrebleu! Monsieur le baron, vous aurez le temps de me conter tout cela en bas.

Je n'étais encore que simple compagnon, chargé par un maître de la direction entière de ce travail. Il ne l'avait commissionné que sur l'assurance donnée par moi qu'on pouvait le conduire à une heureuse fin, et sur la bonne opinion qu'il avait de mon talent. Lui-même, quoique en renom d'habileté, avouait qu'il le regardait comme au-dessus de ses forces. L'illustre M. Denon me prit alors en grande estime; il me promit de s'occuper de mon avancement et de me procurer, plus tard, quelque entreprise en mon propre nom. En attendant, il fit de moi une sorte de *factotum* pour mille soins de surveillance, tout le temps que durèrent les autres travaux de la colonne.

Les différentes plaques de la boiserie exécutée par moi furent envoyées chez les différents statuaires. C'est là-dessus qu'ils disposèrent leur argile et façonnèrent le modèle du bas-relief. Vinrent ensuite l'opération du moulage et celle de la fonte. Messieurs les artistes ont le travail capricieux. Bon nombre d'entre eux étaient souvent en retard. Les mouleurs eurent plus d'une fois à se croiser les bras, en attendant une partie de bas-relief promise de semaine en semaine. M. Denon, que l'empereur pressait, perdait la tête. Ma prin-

droits, tout honneur, toute dignité, toute morale; c'est par l'argent et au nom de l'argent seul qu'il existe; son patriotisme se pèse au trébuchet et s'escompte à la bourse; sa religion, c'est celle du veau d'or. Mais au milieu de la démoralisation générale qu'il a propagée pour se vautrer plus à l'aise dans sa corruption fangeuse, il a caressé, flatté, agrandi, exagéré une passion, un intérêt qui l'enlaccera comme un serpent et l'étouffera: c'est le culte de l'argent. Voyez! depuis près d'un mois, je ne sais quels instincts insurrectionnels se répandent au sein de toutes les populations; une unanimité de résistance, légitime dans le fond, âpre et décidée dans ses formes, domine toute la France avec des caractères généraux d'unité qui ne s'étaient point manifestés depuis long-temps. Toute la presse ne vit plus, ne s'agit plus que sur une question: c'est une question d'argent. Le gouvernement est en désarroi; l'affaire de Toulouse lui a appris qu'il pouvait être vaincu. Les refus des conseils municipaux de s'associer à ses mesures fiscales légitiment les refus des populations à les subir et donnent une certaine autorité, une certaine énergie à l'inertie passive mais redoutable de ces résistances. Dans les questions de dotation et d'apanage, le juste-milieu avait déjà été battu; dans cette question de recensement et de répartition, il est menacé d'être réduit à périr soit d'inanition, soit de mort violente, suivant qu'il agira.

M. Guizot a formulé une grande vérité; il serait curieux que ce fût lui-même qui la justifiait en précipitant à sa ruine, par l'exagération, le système dont il s'est fait si honteusement le principal séide.

AFFAIRE DE TOULOUSE.

On lit dans l'*Emancipation* du 26 :

Une mesure à laquelle on devait s'attendre, mais que chaque jour de retard rendait de plus en plus inconsciente, a été prise ici. La garde nationale de notre ville a été relevée dans les deux postes du Capitole et de la place d'Orléans, les seuls qu'elle occupât encore.

Pour tenter ce grand acte d'autorité, MM. le commissaire Duval et le général Rulhières avaient pris de hautes dispositions stratégiques en rapport avec la difficulté de l'entreprise. Dès cinq heures du soir, toutes les troupes étaient consignées. Les hommes étaient sac au dos dans les cours des casernes, les cavaliers sur les selles, quatre pièces de huit attelées dans le parc d'artillerie.

Alors, le rappel commençant pour les compagnies de grenadiers de la garde nationale, M. Maurice Duval a fait prévenir M. le maire que les troupes de ligne devant occuper tous les postes, le rappel était inutile. Ce dernier, accompagné de ses adjoints, s'est rendu aussitôt auprès du commissaire extraordinaire; mais tout ce que nos magistrats ont pu obtenir, pour pallier le mauvais effet du retrait des postes à la garde nationale, c'est que celle-ci continuerait à posséder, pour cette fois seulement, le poste de la place du Capitole. Bientôt après, M. Gasc, adjoint provisoire, s'est rendu auprès des citoyens de garde à la place d'Orléans et les a prévenus de ce qui allait arriver. Plusieurs de ces derniers ont manifesté l'intention de se retirer; nous regrettons qu'ils ne l'aient point fait en corps, comme leurs camarades du poste du Capitole, lesquels, ne voulant pas se résigner à boire l'insulte, se sont retirés sans cérémonie, abandonnant la place aux pompiers, dès que la première nouvelle leur en fut venue.

Ainsi, après avoir soutiré de cette belle et civique institution de la garde nationale tout ce qu'elle offre de garanties à la sécurité publique et à l'observation des lois, après lui avoir laissé non-seulement rétablir, mais consolider l'ordre dans notre ville, le pouvoir vient récolter ce qu'elle a semé, et le seul mérite qu'il puisse avoir dans

principale occupation était de courir d'atelier en atelier pour inviter messieurs les statuaires à se piquer d'un peu plus d'exactitude.

J'eus ainsi occasion de les connaître à peu près tous. Il en est un dont je me souviendrai toute ma vie plus que d'aucun autre. Ce n'est pas qu'il fût le plus connu du public, je parierais qu'aujourd'hui il est à peu près oublié; mais il ne ressemblait à personne, et d'ailleurs, comme il était le plus paresseux, je suis bien dire que c'est lui qui m'a fait user le plus de semelles. Cela grave un nom d'homme dans une mémoire. M. Renaud, c'était son nom, avait à fournir le modèle d'une grande plaque chargée de trophées et destinée à décorer l'une des quatre faces du soubassement. Ses confrères avaient depuis long-temps livré les trois autres plaques, les mouleurs et le fondeur avaient achevé leur besogne, et le modèle de M. Renaud n'arrivait pas; M. Denon s'impatientait; j'avais tous les jours à arpenter la distance qui sépare la place Vendôme de la rue de l'Abbaye où était l'atelier de M. Renaud.

Je le vois encore m'entr'ouvrant lui-même sa porte, après que j'avais dû long-temps attendre; car il n'ouvrait jamais sans s'être assuré, en regardant par un certain petit trou, quelle était la personne qui avait frappé. Il avait le teint hâve, les joues creuses, la barbe jamais faite, les cheveux gras et mêlés, et à la bouche une pipe noire comme un charbon avec un tuyau d'un travers de doigt. Sa figure dégrossie à coups de hache et coiffée du vieux tricorne des soldats de la république, sa longue et maigre taille légèrement voûtée sous sa blouse d'atelier poudreuse d'où pendait plus d'un lambeau, me faisaient toujours un peu peur. Avec tout cela pourtant il avait parfois une manière de vous regarder de son diable d'œil d'un bleu clair, sous un sourcil froncé d'oiseau de proie, qui vous donnait à penser: C'est égal, ça doit être un bon enfant. Je l'entends encore me dire de sa grosse et rude voix: « Citoyen Pacaud, vous me sciez copieusement avec vos visites. Je vous le passe parce que ce n'est pas votre faute et qu'on vous envoie. Je vous ouvre parce que je ne veux pas que vous soyez grondé pour avoir fait votre commission. Vous venez voir où j'en suis et si j'avance, n'est-ce pas? Entrez, voyez, et que le diable torde le cou, non pas à

UN SOUVENIR DU MENUISIER DE LA COLONNE.

— Oui, Monsieur, me disait M. Pacaud, petit vieillard sec et d'une verdeur extraordinaire, à la physionomie ouverte et honnête, autrefois artisan, aujourd'hui propriétaire assez riche, et qui, bras nus, en casquette de cuir et en tablier de serge verte, bêchait un coin de son jardin, tandis qu'accrochait non loin de lui, sa servante picarde arrachait de mauvaises herbes, oui, Monsieur, moi aussi je pourrais écrire mes mémoires. Le monument de la place Vendôme doit quelque chose de sa splendeur à ces mains qui ont quitté le rabot pour la bêche: j'ai été le menuisier de la colonne.

Et moi de rejeter la tête en arrière et de m'étonner, ne comprenant pas trop quel contingent le menuisier avait pu apporter dans la confection de cet immense tube de pierre, si sévèrement enveloppé dans sa glorieuse carapace de bronze. Lors l'excellent homme, venant prendre place sur le banc où j'étais assis, continua de la sorte :

— Avant que les statuaires pussent songer à exécuter le modèle des bas-reliefs qui s'enroulent en spirale jusqu'au sommet du monument, il a fallu déterminer d'une manière précise la coupe particulière et le degré de courbure de chacune des plaques dont l'ensemble se composerait. Ces plaques ont donc été d'abord exécutées en bois et raccordées soigneusement l'une à l'autre dans toute la hauteur de la colonne. Figurez-vous une chemise de boiserie qu'il a fallu tailler et ajuster sur le corps de cette belle enfant. C'est moi, Monsieur, qui ai eu l'honneur d'être la lingère, et la besogne n'était pas facile, je vous en réponds. Le public a beaucoup parlé et parle encore du magnifique échafaudage de construction. Honneur! mille fois honneur au charpentier! Mais pourquoi n'a-t-on jamais mentionné le nom du menuisier qui a calculé la coupe de la spirale? Ingrat public! L'illustre M. Denon appréciait mieux les difficultés de mon travail.

Chaque matin il entrait dans la baraque qui me servait d'atelier à la place Vendôme, et où je faisais rogner et ajuster mon bois.

— Pacaud, répétait-il d'un air soucieux, sommes-nous sûrs d'arriver juste?

tout ceci, c'est de la faire avec autant de brutalité que d'ingratitude. Mais qu'à besoin notre milice citoyenne de repousser les manques d'égards de M. le commissaire extraordinaire ou de se formaliser des turpitudes calomnieuses du journal officiel ! Nous croyons seulement que le corps municipal provisoire, qui doit ressentir vivement tout ce que ce procédé a d'insolite et de déplacé, ne peut que donner sa démission. La dignité de la ville l'exige. M. Perpessac répondit à une impertinence de M. Mahul par le refus de continuer à partager avec lui la solidarité du pouvoir; MM. Arzac, Gasc et Roaldès ont leur conduite toute tracée dans cet exemple.

— M. Nicias-Gaillard, nouveau procureur-général à Toulouse, est arrivé dans cette ville.

— Tout était tranquille à Toulouse à la date du 26 juillet.

Nous lisons dans le *Patriote des Alpes* :

Hier encore Grenoble ressemblait à une ville prise d'assaut. Longtemps avant la nuit, des patrouilles, sac au dos, se succédaient dans toutes les rues; le *qui-vive* des sentinelles semblait vouloir imposer aux factions, qui, pour mieux dissimuler leurs coupables projets, ne se sont montrées nulle part. Quelle était donc la cause de cette panique ?

Serait-ce par hasard la réunion de Vizille qui aurait motivé ce déploiement de forces, auquel on semble vouloir nous habituer depuis quelque temps ?

A deux heures de l'après-midi, les souscripteurs de Vizille sont venus recevoir, à l'entrée de la ville et au bruit du canon, la députation de Grenoble qui était très-nombreuse. Le banquet était préparé dans la grande allée du parc, à l'extrémité de la nappe d'eau, et en face de la fameuse salle du Jeu-de-Paume, où se tint cette mémorable assemblée du 21 juillet 1788 qui devait décider de l'avenir de la France. Il a été ouvert aux sons de la *Marseillaise* exécutée par amateurs de Vizille.

Après le banquet, de nombreux toasts ont été portés.

Par M. Berthet, de Grenoble: *A l'avenir du peuple!*

Par M. David: *A l'union des patriotes!*

Par M. Finet, de Vizille: *Aux démocrates morts fidèles à leurs principes!*

Par M. Reynier, de la Mure: *A la légalité!*

Par M. Victor Thevenet, habitant de Vizille: *Au prolétariat!*

Par M. Laurent Michal, de Grenoble: *Aux habitants de Vizille!*

Le *Chant du Départ* et la *Marseillaise* ont ensuite été chantés en chœur, et pour clore dignement cette fête, une collecte a été faite en faveur d'un vieillard qui combattit lors de la guerre de l'Indépendance et assista à la prise de la Bastille.

M. le préfet nous communique la dépêche télégraphique suivante :

Le ministre de l'intérieur à MM. les préfets et sous-préfets.

Paris, le 30 juillet, à cinq heures du matin.

Les fêtes de juillet ont été célébrées au milieu d'une affluence immense de population. Le plus grand calme n'a cessé de régner.

Chronique.

LYON. — Le onzième anniversaire des journées de juillet a été célébré hier à Lyon avec cette pompe froide et mesquine qui caractérise toutes les œuvres d'un régime qui n'a pas cessé un seul instant d'être en désharmonie complète avec les vœux et les sentiments du pays.

Le matin, une salve de vingt-un coups de canon a ouvert la journée. Le service anniversaire en mémoire des victimes qui ont succombé dans nos trois glorieuses journées a été célébré dans l'église métropolitaine et dans les temples des différents cultes de notre cité, et une distribution de secours extraordinaire a été faite aux indigents par les bureaux de bienfaisance.

Une revue générale des troupes composant la garnison a eu lieu à midi sur la place Bellecour.

Le soir, vers les quatre à cinq heures, des joutes et des parades de mauvais goût ont eu lieu comme d'ordinaire, et enfin plus tard, dans la soirée, les exercices de feux étoilés par quelques bataillons de ligne placés sur les deux rives; après, feu d'artifice et illumination des édifices publics.

Cette journée a été favorisée, du reste, par un beau temps, et la population circulait assez nombreuse sur les promenades et les places publiques.

— Hier matin, une grande partie de notre population s'est transportée sur le quai du Rhône, en face de l'Abattoir, où le corps des pontonniers en garnison dans notre ville a jeté sur le fleuve, avec une étonnante précision et une admirable habileté, un pont en bateaux d'un nouveau système. Un temps superbe a favorisé cet exercice, qui est

vous, mon brave, mais à cet enragé Denon et à toute sa clique! »

Il me conduisait devant son ouvrage, et, quand j'avais regardé quelques secondes, il accentuait fortement un : — Hein ? qui signifiait évidemment : — Que vous en semble ?

— C'est superbe, disais-je; mais vraiment ça n'avance pas. Les autres auront tous fini. Vous êtes le seul en retard.

— Les autres ! que m'importent les autres ? Des ambitieux ou des complaisants qui n'ont pas honte de manquer à leur sainte mission d'artiste ! Si les autres savent aller vite, tant pis pour eux. Moi, je travaille en conscience; j'attends l'inspiration; je ne me charge pas d'avoir du génie à heure dite. La colonne a des siècles à vivre et non pas des années. Le grand malheur, quand, pour lui faire un peu mieux la taille, nous la garderions quelques mois de plus en nourrice !

Là-dessus, il m'offrait une pipe, remplissait deux verres, trinquait avec moi et me congédiait.

A mon retour, M. Denon entra dans des désespoirs inexprimables. Il marmurait que c'était sa faute, qu'il avait toujours connu ce Renaud pour un homme de talent, mais un homme intraitable, incapable d'entendre à rien et n'en faisant qu'à sa guise; qu'il aurait dû se méfier de lui, se garder de l'employer. Mais l'empereur avait dit : « La colonne sera inaugurée le 15 août 1810, jour de la Saint-Napoléon. » Conçoit-on qu'au jour dit, la colonne, sortie du néant, ne se fût pas trouvée là, debout, vêtue de pied en cap et au port d'arme devant sa majesté ? On avait dû frapper une réquisition sur tous les statuaires de toute taille, de tout sexe et de tout caractère, décréter une levée en masse de toutes les mains qui pétrissent la gloire. Seulement on avait pris soin d'échelonner sur la spirale les différents degrés de talent. Aux artistes en réputation, on avait confié les bas-reliefs les plus rapprochés de l'œil du spectateur. On envoyait les médiocrités planer dans les régions supérieures. Pauvres médiocrités ! elles ont eu du moins cette fois une occasion de planer.

Un matin enfin, l'illustre M. Denon, sortant des Tuileries, accourt en cabriolet devant la baraque de la place Vendôme et me fait appeler. Je le trouvai plus agité que jamais; il avait l'oreille toute rouge

la seule innovation introduite dans le programme des journées de juillet.

— Décidément nos monuments publics deviennent des édifices herculéens. Ils se disputent à qui absorbera le plus de pierres. Notre théâtre a l'air d'une prison, et le Palais-de-Justice ressemblerait assez à une forteresse si l'on s'avait de découper en créneaux l'attique si lourde et si informe sous lequel on l'a écrasé. (Réparateur.)

— La batterie du 12^e d'artillerie en garnison à Bourg quitte cette ville dimanche prochain pour rejoindre le régiment qui tient garnison à Lyon.

DÉPARTEMENTS. — On écrit de Gray que le prix des blés y a subi quelque hausse par suite des pluies que nous venons d'essuyer. Les premières qualités de Lorraine, qui se payaient au commencement de mai 23 fr. les 100 kilog., valent maintenant 25 fr. à 25 fr. 30 c.; les secondes qualités, 24 fr. 20 à 80 c.; les troisièmes, 24 fr.

Les orges se vendent 9 fr. 50 c. à 10 fr.; les avoines, 13 à 14 francs.

Le seigle de Champagne vaut 10 fr. l'hectolitre.

Voici le cours des farines : première qualité, 44 à 45 fr. les 125 kilog.; deuxième, 41 à 42 fr.; troisième, 25 fr.

Paris, le 28 juillet 1841.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

On a célébré aujourd'hui, dans toutes les églises de Paris, des services funèbres en l'honneur des citoyens qui ont succombé dans la glorieuse insurrection de 1830. Les membres des diverses municipalités, des officiers et des soldats de la garde nationale ont assisté à ces cérémonies qui n'ont pas présenté d'autre caractère que celui qu'elles avaient eu dans les différents anniversaires célébrés depuis onze ans. Un profond recueillement y a présidé partout, et le sentiment populaire a dominé là comme il domine ailleurs, toutes les fois qu'on évoque le souvenir de quelque noble action, de quelque grand acte de courage auxquels le peuple s'est associé avec sa puissante énergie.

Le ministère qui s'effraie de tout, même de la mémoire qu'on peut garder des services rendus par ceux qui sont morts pour la liberté, le ministère avait aujourd'hui fait consigner toutes les troupes dans les casernes; à plusieurs reprises, dans la journée, nous avons vu circuler sur les boulevards des caissons d'artillerie chargés de cartouches, et, dans le voisinage des églises et de la colonne de Juillet, la police avait doublé tous les postes. La tranquillité parfaite qui a régné jusqu'à l'heure où nous écrivons prouve que toutes ces précautions n'ont été inspirées que par la peur qui travaille le cabinet: aucun rassemblement, aucun désordre n'a eu lieu; aucune agitation même ne s'est fait remarquer. Un assez grand nombre de citoyens se sont rendus à la colonne de Juillet pour attacher des couronnes aux grilles qui l'entourent; mais cette pieuse manifestation a été calme et recueillie, comme si la douleur qu'on éprouve, en pensant que tant de dévouement a été sans résultat pour la liberté, était plus forte que l'indignation qui s'éveille dans tous les cœurs au souvenir des déceptions et des lâchetés de ces onze années.

— Des journaux étrangers avaient annoncé qu'une émeute formidable devait éclater à Paris pendant les journées de juillet. Nous ignorons à quelle source ces feuilles ont puisé ce bruit; mais il paraît que le gouvernement n'est pas sans éprouver des craintes assez vives, car, depuis plusieurs jours, il a pris des mesures de toute espèce contre le prétendu mouvement dont parlent les journaux étrangers. Aucune précaution n'a été oubliée; les troupes sont consignées dans les casernes; les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie sont bridés et sellés; des cartouches ont été distribuées, et la police entière veille avec une vigilance extraordinaire. Dans le cas où une apparence d'émeute se manifesterait, on mettrait à exécution, dans les rues, un plan de campagne qui, disent les familiers du château, est infailible et terrible.

Parmi les précautions arrêtées, nous devons signaler celle qui concerne les élèves de l'École polytechnique. Défense formelle leur a été faite de sortir de l'école pendant les journées des 28 et 29 juillet, et des correspondants de ces jeunes gens ne sont parvenus à faire lever pour un très-petit nom-

et presque en sang. (J'appris plus tard, je ne sais comment, qu'en pleine salle des maréchaux sa majesté l'empereur avait poussé la bonté jusqu'à la lui tirer.)

— L'empereur, me dit-il, s'obstine à compter sur sa colonne, et l'empereur ne plaisante pas. D'une manière ou d'une autre, j'en veux finir avec ce Renaud. Je prétends voir par moi-même; je vais à son atelier.

— Vous n'entrerez pas.

— C'est un repaire, je le sais; l'ours est inabordable.

— Hier encore, il me jurait que j'étais la seule figure humaine qu'il y ait admise depuis six mois. Personne que moi n'a encore vu son ouvrage, et il prétend que personne ne le verra avant qu'il n'ait donné le dernier coup d'ébauchoir; vous, monsieur, encore moins que tout autre, car c'est surtout de vous qu'il se méfie.

— Nous allons ruser. Venez avec moi; nous descendrons à quelques pas de sa porte. J'aurai soin de me cacher. Vous frapperez; il ne manquera pas d'ouvrir comme à son ordinaire; j'accours et je suis maître de la place.

Ainsi fut fait. Qui fut attrapé? Ce fut M. Renaud, quand il se vit saisi à la gorge et sa tanière forcée. Cependant, le premier moment de stupeur passé, et après m'avoir lancé un coup d'œil dont certainement il aurait voulu faire un coup de couteau, il prit la chose un peu moins mal que je n'aurais cru. Il ôta sa pipe de sa bouche, et, pour la première fois peut-être, il oublia d'en secouer la cendre; il grommela une sorte de bonjour en réponse au compliment de l'honorable visiteur. Il alla même jusqu'à élever, d'une façon militaire, son index à la hauteur du fameux tricorne qui semblait cloué sur son crâne. (Je n'ai pas souvenir d'avoir jamais vu M. Renaud sans son tricorne; je parie qu'il en faisait son bonnet de nuit.) L'illustre M. Denon, laissant l'artiste sur le seuil de la porte, traversa l'atelier au pas de course, comme un grenadier qui a pénétré d'assaut dans un bastion, et vint se planter droit devant ce bas-relief qui se faisait si long-temps attendre.

Renaud suivait lentement, la tête basse. Cet homme terrible, qui, l'instant d'aparavant, m'avait presque intimidé avec son regard in-

bre l'inconcevable interdiction de sortir, qu'à la condition que ces élèves seraient conduits à la campagne et qu'ils ne paraîtraient pas à Paris. C'est ainsi qu'en 1841 le gouvernement traite ces généraux de vingt ans qui, en 1814 et en 1830, se sont couverts de gloire.

— Quelques jours avant la fête du 1^{er} mai dernier, on nous avait dit : « Vous allez avoir une amnistie. » Le 1^{er} mai est arrivé, mais l'amnistie n'est pas venue avec lui. Cela ne nous a surpris en aucune façon : nous savions que M. Guizot et M. Martin (du Nord) étaient ministres, et nous connaissions le tempérament politique de ces deux hommes d'état. Il y a une quinzaine de jours, on nous dit encore : « Voici l'anniversaire des trois journées qui nous revient. Le pouvoir a besoin de refaire un peu sa popularité, que la question du recensement vient d'anéantir : il ouvrira les portes des prisons; sa clémence provoquera les sympathies de l'opinion publique, elle ira au-devant des applaudissements. » De tout cela nous n'avons pas cru un seul mot; les promesses de juillet ne nous ont pas trouvés plus crédules que les promesses d'avril. Il y a long-temps que nous ne croyons plus aux promesses, et pour cause. Cette fois encore, nous avons le malheur de ne pas nous être trompés. Nous sommes en plein anniversaire de juillet, et nous n'avons pas plus d'amnistie aujourd'hui que nous n'en avions hier, que nous n'en aurons demain. Le système de répression restera à l'ordre du jour tant que M. Guizot sera ministre. Que la France en soit bien persuadée, et qu'elle ne cède pas à des illusions qui ne pourraient aboutir qu'à un désappointement.

— Bon nombre de couronnes d'immortelles ont été déposées ce matin sur la grille qui environne la colonne de Juillet.

— Le gouvernement est effrayé des protestations que font entendre tous les conseils municipaux contre les mesures fiscales de M. Humann. Aussi vient-il de prescrire à tous ses agents de retarder autant que possible la convocation des conseils municipaux.

— Les agents des contributions se sont présentés à Muret (Haute-Garonne) pour opérer le recensement. Le maire leur a déclaré que la ville étant paisible, il s'opposait au travail qu'ils voulaient exécuter.

— Une dépêche de M. Létang, maréchal-de-camp commandant le département du Pas-de-Calais, annonce qu'une commission composée d'officiers supérieurs du génie, de l'artillerie et de la marine, et chargée d'examiner la côte depuis Granville jusqu'à Dunkerque, était dans le Pas-de-Calais. Le but des travaux de cette commission est de préparer un projet de défense du littoral.

Ce projet peut-il être sérieux? M. Guizot fortifier les côtes de France qui font face à l'Angleterre! Cela ne se croira jamais.

— Disgracié par le ministère, M. Mahul, à ce qu'il paraît, trouve des dédommagements en d'augustes consolations. Le *Journal des Débats* annonce que le préfet expulsé de la Haute-Garonne a été reçu par le roi en audience particulière.

— La *Revue de l'Aveyron* a cessé de paraître, victime de la nouvelle loi relative aux annonces judiciaires.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET.

La rente a ouvert aux apparences de hausse, et quelques achats ont été faits au café à 76 65. Après l'ouverture, la rente a légèrement fléchi, et le premier cours au parquet n'a été coté qu'à 76 60.

Après l'entrée en bourse, la baisse a continué, mais sans importance. La rente a fermé au parquet à 76 60.

A quatre heures, elle était à 76 62 1/2 demandé. 5 0/0, 115 20; 4 1/2 0/0, 104 00; 4 0/0, 99 20; 3 0/0, 76 65; banque, 3187 50; obligations de Paris, 1275 00; Naples, 103 00; dette active d'Espagne, 21 0/0; Etats-Romains, 000 00; 5 0/0 belge, 000 0/0; 3 0/0 belge, 00 00; banque belge, 000 00; Caisse Lafitte, 1042 50, 5100 00.

Les dernières nouvelles reçues à Odessa sur la guerre du Caucase portent qu'à la fin d'avril, la 1^{re} brigade de la 14^e division de l'armée russe avait passé la rivière de Laba, et que, dans ce mouvement, le 1^{er} bataillon de cette brigade avait été écharpé. Selon le dire même des personnes portées à atténuer la perte, 8 officiers et 300 soldats auraient été tués. On assure que le général Zaw, irrité du peu de courage de ses troupes, a déclaré qu'il ne voulait plus compromettre

cisif et dont il vous perceait jusqu'au fond de l'âme, avait maintenant, sous son enveloppe de sacripant, un air d'écolier honteux. Après six mois employés à couvrir son œuvre loin de tous les yeux, l'artiste se sentait devant un juge. Il guettait l'impression qu'elle allait produire sur ce visiteur qui était le premier; car, entre nous, je n'ai pas la vanité de croire que M. Renaud ait jamais compté pour quelque chose mon opinion à moi, mon opinion de brave homme, mais d'ignorant.

M. Denon considérait le bas-relief de haut en bas avec son air grave et sévère d'académicien, et le pauvre artiste, demeuré un peu en arrière, considérait avec anxiété le profil de M. Denon. Bientôt celui-ci fronça le sourcil, haussa les épaules, et, se retournant :

— Diantre soit de vous! s'écrie-t-il d'un ton furieux, à quoi voulez-vous que cela nous serve ?

Renaud devint blanc comme un linge; je crus qu'il allait se trouver mal. Il était altéré; il balbutia je ne sais quoi; sa voix pouvait à peine sortir du gosier.

— Cela n'est bon à rien, poursuivit M. Denon en faisant un geste de dédain; cela est absurde.

Les joues de Renaud passèrent du blanc au pourpre; ses lèvres se contractèrent; sa taille se redressa de toute sa hauteur. Il eut un mouvement de tête qui faillit désarçonner le tricorne.

— J'ai fait de mon mieux, dit-il d'un ton calme.

Mais sa voix était brève, et l'on devinait une grande agitation intérieure.

— Et vous avez fait un chef-d'œuvre; vous vous êtes surpassé, misérable! reprit M. Denon avec l'accent de la rage et en saisissant la blouse de l'artiste. C'est là qu'est le mal.

Renaud était redevenu pâle; deux grosses larmes rouillèrent dans ses yeux. Il regardait M. Denon du regard et avec le sourire d'un enfant.

— Mon cher, continua l'illustre M. Denon en se radoucissant et avec la voix d'un père qui gronde et gémit tout ensemble, vos dolmans, vos colbacks sont jetés à ravier; voilà qui me désespère. Ces canons, ces mortiers, ces fusils ont du style, un style superbe: c'est

sa réputation en commandant de pareils soldats. Le fort de Veliarnoff a été, dit-on, canonné sans succès vers la fin de mai. La garnison du fort de Gagra aurait aussi, d'après les dernières nouvelles, perdu 50 hommes envoyés à la recherche d'un premier détachement dont l'absence se prolongeait. Ces échecs successifs agissent fortement sur l'esprit des soldats et des officiers russes qui ne font la guerre qu'avec une extrême répugnance. 30,000 hommes sont régulièrement moissonnés chaque année, soit par le fer des Circassiens, soit par les maladies.

On lit dans le National :

Une révolte nouvelle vient d'éclater en Turquie. Ce n'est pas, cette fois, une réunion tumultueuse de rayas sans armes que devra réprimer le sultan. L'insurrection que nous annonçons aurait un caractère plus sérieux et plus grave que les derniers troubles de la Bulgarie; elle compterait dans ses rangs des mécontents de la race conquise et de la race conquérante, des chrétiens et des musulmans. Ce serait, en outre, un pacha turc qui l'aurait organisée et qui la conduirait. Voici les détails que publie à ce sujet la *Gazette d'Agram* : « Les troubles en Bosnie commencent à prendre un caractère sérieux. Mahmoud, pacha de Tusla, a levé l'étendard de la révolte contre son souverain et a attaqué le visir, qui a dû se retirer devant les forces supérieures du rebelle. Tusla est le rendez-vous de tous les mécontents, musulmans et chrétiens, à qui Mahmoud fait indifféremment distribuer des armes pour renforcer son armée. Les autorités autrichiennes observent attentivement cette nouvelle insurrection, et cherchent à garantir notre territoire de toute violation par les parties belligérantes. On dit que le pacha a confié le commandement de son armée à quelques officiers français et russes. On est d'accord ici que tous ces mouvements en Turquie doivent se rattacher à quelques combinaisons mystérieuses. Le pachalik de Tusla est situé sur la frontière de l'Esclavonie; c'est un pays montagneux et d'un accès difficile. »

On lit dans le Courrier de la Sarthe :

L'éclatante victoire que viennent de remporter les électeurs démocrates du 2^e collège de la Sarthe doit être un puissant encouragement pour tous les amis de la liberté. Quoique le résultat définitif fût sans doute prévu d'avance, on n'osait espérer cette unanimité qui témoigne et la force des patriotes et la faiblesse du pouvoir. C'est peut-être un exemple unique dans les annales électorales, que de voir le gouvernement fuir devant l'épreuve et laisser le champ libre à un candidat radical qui avait si bien formulé sa pensée. Il est vrai que la préfecture, désolée, avait fait battre un ban pour convoquer ses amis et féaux; mais nul n'a répondu à ses lamentables supplices: c'était une voix criant dans le désert. Toutes les ambitions ministérielles se sont effacées, toutes les vanités du just-milieu se sont humiliées; la démocratie a vaincu aussi facilement que César.

Ce beau succès est dû surtout à l'accord et à la bonne harmonie qui distinguent le 2^e collège de la Sarthe. Rien n'a pu ébranler l'inaltérable unité des électeurs. Dégagés de toute préoccupation personnelle, ils n'ont songé qu'à l'intérêt de la sainte cause dont ils sont les représentants, et, votant comme un seul homme, ils ont fait preuve d'une loyale fraternité et d'une admirable discipline qui est la meilleure réponse à ces ridicules accusations d'anarchie dont les zôles de la préfecture se montrent si prodigues.

Le collège électoral de Lorient s'est réuni le 24 juillet pour nommer un député en remplacement de M. Ledéan. M. Laurent, ancien ingénieur, a obtenu 108 voix; M. Hello en a réuni 100. Il y a eu une voix perdue. M. Laurent a été proclamé député.

On lit dans le Radical du Lot :

Depuis huit jours, des groupes nombreux parcourent le soir la ville de Cahors en chantant *la Marseillaise*. C'est encore une protestation contre la marche honteuse du gouvernement de l'étranger.

On lit encore dans le même journal :

Des correspondances particulières nous font part de la fermentation qui règne dans presque toutes les campagnes du département du Lot. Si nous sommes bien informés, nous pensons qu'il serait peu prudent d'y procéder au recensement illégal qui est l'objet de tant de désordres.

On écrit de Mantes :

Monsieur, Les agents du pouvoir ont beau prétendre, dans leurs proclamations, que le mode nouveau de recensement n'a pas pour but réel d'augmenter les impôts directs, les faits viennent contredire leurs paroles.

A Houdan (Seine-et-Oise), le contrôleur des contributions directes a voulu asseoir l'estimation des loyers d'après les beaux, malgré les représentations sages d'un conseiller municipal qui disait avec

à en perdre la tête. Tout cela est beau, tout cela est large, et pourtant tout cela est étudié avec conscience, rendu avec scrupule. Quel malheur! mon Dieu, quel malheur! vous me mettez dans un bel embarras!

Renaud écoutait bouche béante. Il fallut beaucoup de paroles avant qu'il comprît que son bas-relief formait un contraste par trop tranché avec les trois autres bas-reliefs du soubassement déjà fondus et tout prêts à être mis en place. Leurs auteurs, cédant à l'invitation supérieure, avaient, avant tout, voulu économiser le temps. Ils avaient travaillé en gens qui se dépêchent et s'étaient contentés dans leur œuvre d'une exécution faible et vraiment négligée.

— Avouez, conclut M. Denon, qu'il y a de votre faute. La petite ébauche que vous m'aviez d'abord soumise, votre idée première était beaucoup moins bien; elle allait avec celles des autres. Pourquoi diable allez-vous vous aviser de l'améliorer?

— J'aurais laissé subsister des fautes, j'aurais refusé quelques beautés que la réflexion a pu m'inspirer?

— Et puis monsieur s'enferme comme pour un mauvais coup; monsieur ne laisse voir son œuvre à personne, pas même à moi. Je n'ai connaissance du mal que lorsqu'il n'y a plus de remède. Je ne reçois pas ce travail, votre travail est inadmissible.

— Monsieur Denon, m'avez-vous jamais vu dans votre antichambre parmi les mendicants qui pourchassent une commande? C'est vous qui êtes venu à moi. Vous m'avez parlé d'un monument à la gloire de l'armée française, d'un trophée à composer des dépouilles de l'ennemi, coulé avec le bronze des canons de l'ennemi, une œuvre nationale; j'ai accepté. Il est certains travaux peut-être pour lesquels j'y aurais regardé à deux fois, soyez-en sûr.

— Vous n'aurez pas perdu votre temps; vous toucherez le prix onvenu.

— Me prenez-vous pour un maçon? Pensez-vous que je n'aie travaillé que pour de l'argent?

— Si encore vous aviez la main plus leste! si, à la place de ceci,

ralion que sur un loyer de 400 f. il faut bien déduire un quart pour réparations.

Ailleurs, on voulait coter une maison 700 f., quand avec la maison étaient compris des bâtiments et des terres. Le contrôleur a dû nécessairement céder à l'opposition ferme du conseiller; mais, en cédant, il a fait ses réserves: « Si vos estimations ne nous conviennent pas, a-t-il dit, nous prendrons les chiffres des loyers par baux, nous les comparerons avec l'estimation faite par vous de ces mêmes loyers par baux; nous verrons de combien votre estimation de ces loyers est au-dessous des baux; nous en déduirons que votre estimation générale est de 1/3, 1/4 au-dessous de la vérité, et nous augmenterons votre chiffre total de 1/3, 1/4. Par là nous arriverons où nous voulons. » Et on appelle cela de la justice!

Je tiens tous ces détails du conseiller lui-même.

J'ai l'honneur, etc.

Mantes, 26 juillet 1841.

NICOD.

Les faits de fiscalité se succèdent avec une effrayante rapidité.

A Orléans, le conseil municipal a décidé à l'unanimité que la ville se pourvoira devant le conseil d'état contre l'ordonnance qui l'assujétit au paiement, au profit de l'état, du dixième des recettes que doit produire la taxe additionnelle à laquelle elle impose, à partir de 1847, son tarif d'octroi, pour parvenir au paiement de sa dette.

A Nantes, l'ordre exprès est venu de Paris de se livrer sur-le-champ à une investigation sérieuse pour soumettre à la perception des droits indirects, et, par suite, à l'exercice des employés de la régie, tous les cercles ou chambres littéraires de la ville où l'on consomme des produits sujets à cette perception.

On n'a pas oublié la dissolution prononcée contre la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon de la 8^e légion de la garde nationale de Paris, qui avait cru pouvoir user de son droit en nommant capitaine en premier M. Recurt, tombé dans la disgrâce du pouvoir, à cause de sa protestation contre les bastilles. Le *Nation* a ajouté qu'on procède au désarmement des citoyens qui faisaient partie de cette compagnie, et il ajoute: « Ou nous nous trompons fort, ou de pareils actes auront pour résultat de porter, l'année prochaine, M. Recurt à un grade plus élevé. »

Par ordonnance du roi en date du 26 de ce mois, le quatrième collège électoral du département du Finistère est convoqué à Morlaix pour le 21 août prochain, à l'effet d'élire un député par suite de la nomination de M. Lalande au grade de vice-amiral.

Nouvelles Diverses.

Dans l'après-midi du 26 juillet, à Paris, un événement malheureux est arrivé sur les terrains de la Boule-Rouge, où les ouvriers sont occupés à démolir les anciennes constructions. Un certain nombre de maçons travaillaient en ce moment à un pan de mur élevé encore de deux étages environ: les uns faisaient tomber les pierres du haut; les autres s'occupaient des déblais. Tout-à-coup plusieurs d'entre eux, ayant cru sentir sous leurs pieds une légère secousse, avertirent leurs camarades, et au même instant une partie du mur s'éroula.

Une vive anxiété se répandit aussitôt parmi les ouvriers. On accourut de toutes parts, on se compta, et l'on reconnut qu'un homme manquait à l'appel. On s'empressa d'enlever les décombres, et on trouva, en effet, l'un des ouvriers enseveli sous un monceau de pierres, meurtri, broyé, et donnant cependant encore quelques signes de vie. On se hâta de lui prodiguer les premiers secours, et ensuite on le transporta à l'hospice; mais son état est tel que l'on conserve peu d'espoir de le maintenir à la vie.

Quelques heures plus tard, un autre accident à peu près de même nature arrivait dans la rue Montmartre. Un ouvrier, occupé à la restauration de la maison n° 5, est tombé d'un haut échafaudage sur le pavé et s'est grièvement blessé.

— Les sujets mis en concours à l'Ecole des Beaux-Arts pour les grands prix de peinture, de paysage, de sculpture et d'architecture à décerner cette année, et dont l'exposition aura lieu à cette même école dans le courant de septembre prochain, sont:

Peinture. — Siméon rapportant la robe de Joseph à Jacob.

Paysage. — Adam et Eve chassés du paradis terrestre.

Sculpture. — Mort de Démosthène.

Architecture. — Hôtel d'un ambassadeur.

Les paysagistes, cloîtrés depuis trois mois pour l'exécution de leur concours, viennent de sortir de loge.

— Les difficultés élevées entre l'Opéra et M. Poultier (le tonnelier) ne sont pas terminées. L'artiste persiste à vouloir chanter avant tout le rôle d'Arnold de *Guillaume Tell*. Il a reçu assignation à comparaître devant le tribunal de commerce. La solution est donc remise tout entière à la juridiction consulaire.

M. Baroillet vient de recevoir le diplôme de membre de la société de Sainte-Cécile à Rome. M. Halévy avait été admis quelques jours auparavant à faire partie de cette institution.

L'ouvrage en trois actes que MM. Scribe et Auber doivent donner

vous étiez homme à me bâcler en trois jours quelque chose qui fût moins bien!

— J'ai mis là tout mon peu de talent, toute mon âme. J'ai travaillé avec amour, par religion, pour rendre hommage à nos braves, à nos vieux soldats de la République, autant pour le moins qu'à vos conscrits de l'Empire. Parmi vos muscadins d'Austerlitz, il y avait plus d'une vieille moustache du siège de Mayence et de l'armée de Sambre-et-Meuse. Vous devez comprendre cela, car, vous aussi, vous datez de la bonne époque; vous n'étiez pas un aristocrate. Recommencer pour faire moins bien, ce serait une action méprisante, un sacrilège.

— Si encore nous avions du temps devant nous! mais l'empereur est si pressé!

— Pressé! de quoi? d'aller se jucher là-haut dans son manteau de César, de Tibère, que sais-je? Le général en chef de l'armée d'Italie, monsieur Denon, était bien autrement grand sous votre frac de l'Institut.

— Chut! chut! pas de politique; je dois tout à l'empereur, je ne souffrirai pas...

— Avant l'empereur vient la France, à qui vous et l'empereur devez tout. Vous m'accorderez qu'il élève un monument à la patrie et non pas à lui-même; supposer le contraire serait lui faire injure. Ce qu'il doit vouloir avant tout, c'est que le monument soit digne d'elle.

— Et digne de lui, le héros! Ce que vos confrères m'ont donné est d'un mesquin!

— Nous ne plaquons point ici du décor, nous coulons en bronze, nous enfantons une œuvre pour la postérité. Nos neveux s'inquiéteront-ils de ce qu'aura duré l'accouchement? La postérité! citoyen Denon, lorsqu'en Egypte Bonaparte faisait des pyramides un fauteuil pour les quarante siècles qu'il appelait à le contempler, et que vous dessinez le sphinx de Thèbes sous le poids du soleil et sous les balles des mamelucks, vous et lui compreniez mieux ce que doit être un monument élevé pour la postérité.

cet hiver à l'Opéra-Comique a pour titre: *Une Fantaisie*. On annonce, comme devant bientôt être mis à l'étude, un *Charles-Quint* en deux actes, musique de M. Montfort.

M^{lle} Falcon doit partir incessamment pour Saint-Petersbourg. On dit qu'elle se propose d'y professer l'art qu'elle a exercé avec tant d'éclat et de donner des leçons de chant.

Le duc de Modène a fait offrir trois mille écus (environ 17,000 f.) à Rossini pour écrire un opéra en un acte pour l'inauguration du théâtre nouveau. Rossini a refusé. Un autre maestro a été chargé de cette tâche. Les chanteurs engagés sont les artistes les plus célèbres de l'Italie: le ténor Antonio Poggi, la Frezzolini, le basso Ronconi. Selon toute probabilité, Poggi et la Frezzolini iront au théâtre italien de Paris dans deux ans. On désigne le ténor Manfredi comme appelé à chanter l'hiver prochain à Paris, à la place de Rubini qui se retire du théâtre. Manfredi a tout le talent nécessaire pour occuper dignement ce poste jusqu'à l'arrivée de Poggi qui sera le véritable successeur de Rubini.

— Un crime sur lequel nous hésitons d'autant moins à appeler toutes les sévérités de la justice que depuis quelques années les exemples s'en sont renouvelés plusieurs fois, toujours dans la même condition, vient d'avoir lieu dans le faubourg Saint-Antoine. Une jeune fille de 21 ans, Marie X..., domestique dans une famille de négociants où il lui est permis de sortir et de disposer de sa journée une fois à l'expiration de chaque quinzaine, voulut avant-hier passer sa soirée dans une espèce de bal public, fréquenté, en majeure partie, par des ouvriers, et situé sur la chaussée de Vincennes. Jusqu'à neuf heures, la jeune fille se livra au plaisir de la danse, puis alors, contrainte par la nécessité de rentrer au logis pour dix heures, ainsi que le lui avaient recommandé ses maîtres, elle quitta le bal et se dirigea seule et pressant le pas vers Paris.

Déjà elle était parvenue à la hauteur de la barrière du Trône, et avait même dépassé la grille d'environ cent pas, lorsque tout-à-coup elle se vit entourée par une douzaine d'individus dont un lui ferma la bouche avec un mouchoir, tandis que les autres, la soulevant de terre et la portant vers le côté le plus isolé du rond-point, ne la lâchèrent pour la déposer étendue à terre que lorsqu'ils furent arrivés à l'angle d'une ruelle dont l'obscurité et la double issue devaient favoriser leur coupable projet.

Là, une horrible scène eut lieu. La malheureuse jeune fille, à demi étouffée par le mouchoir qui arrêtait sa respiration et ses cris, perdit enfin connaissance, et ce ne fut que le lendemain, à la pointe du jour, et alors que les cultivateurs maraîchers descendent dans cette direction pour se rendre à l'ouverture de la halle, qu'elle put être aperçue gisante sur le sol et dans l'état le plus déplorable.

Sur la déclaration faite au commissaire de police, et par suite d'une enquête dirigée avec sagacité, plusieurs ouvriers imprimeurs en papier peint ont été arrêtés comme ayant participé à cet attentat.

Quant à la malheureuse jeune fille que ses maîtres se sont empressés de recueillir, et à laquelle ils ont fait donner les soins que la gravité de l'attentat dont elle a été victime exige, son état mental donne depuis ce moment des inquiétudes. (*Gazette des Tribunaux.*)

— Une lettre écrite de Peoria (Illinois) raconte l'histoire d'une classe improvisée qui est un petit reflet assez curieux des mœurs de l'Onest:

« Un jeune homme de Boston et un de ses amis se promenaient sur les bords de la rivière, lorsqu'ils aperçurent un daim fort beau qui traversait la même rivière à la nage. Un des deux amis courut chercher un fusil, tandis que l'autre resta pour surveiller le daim. Mais voyant que celui-ci était sur le point d'atteindre le rivage avant que son compagnon ne fût de retour, le jeune P... chercha à arrêter le daim par ses cris. L'animal fit immédiatement un demi-tour et retourna vers l'autre rive. Craignant qu'il ne lui échappât, le jeune P... ne perdit pas de temps; il avait sur lui un couteau, il le plaça entre ses dents et s'élança dans l'Illinois à la suite de sa proie.

« Le jeune P... atteignit le daim, le saisit par la tête, lui coupa la gorge, et, fier de sa victoire, prit le vaincu par une de ses pattes de derrière pour le remorquer à terre; mais le daim expirant lança à son ennemi une ruade qui fit un moment rouler dans l'eau deux cadavres. Pourtant, reprenant ses sens, le jeune P... revint à sa proie, et saisissant cette fois le daim par les oreilles, il parvint à l'amener à terre, à la grande joie de son ami qui, revenu avec un fusil inutile, contemplait en tremblant la lutte engagée au milieu des eaux. »

— M^{me} Béatrice-Cornélia Manzoni, mère du célèbre poète de ce nom et fille de l'illustre Beccaria, vient de mourir dans sa soixante-dix-septième année.

— Il existe, à six kilomètres au sud de Bordeaux, une petite commune appelée Gradignan, dont le conseil municipal, le maire en tête, vient de repousser le contrôleur en refusant tout concours à l'agent de M. Humann. Le contrôleur avait déjà commencé son travail; mais lorsque les membres de la municipalité eurent appris que le pâtissier du village, imposé à 17 fr. pour sa contribution mobilière et sa patente, devait être augmenté de 40 fr., c'est-à-dire qu'il devait payer en 1842 la somme de 57 fr., plus de trois fois l'impôt ordinaire, un sentiment bien difficile à décrire s'empara de tous les esprits, et l'on adopta une délibération qui refusa tout concours au contrôleur. (*Le Commerce.*)

— Mais si nous manquons le jour, l'empereur se fâche, et Dieu sait...

— Citoyen Denon, avant que ce ruban rouge fût venu chercher ta boutonnière, tu savais parler à un grand homme sans trembler devant lui.

— Adviene que pourra; dussions-nous être en retard, dût l'empereur se fâcher, ce seront les autres qui recommenceront et non pas toi. Je fais briser et refondre leurs plaques; il en coûtera deux façons. Cette fois, ils s'inspireront de ton œuvre; je veillerai moi-même à ce qu'ils fassent vite, mais bien.

En effet, tout le travail du soubassement fut recommencé. Les chiffres des empereurs de Russie et d'Autriche figuraient, dans les bas-reliefs à refondre, sur un grand nombre de shakos ou d'autres objets d'équipement. La paix de Tilsit venait de se conclure; on fit disparaître dans le nouveau travail le chiffre d'Alexandre, celui de l'empereur François fut seul maintenu.

Renaud fut ensuite consulté par M. Denon au sujet des quatre aigles pour les angles du soubassement. On les avait, par économie, je pense, fondus tous les quatre d'après un seul modèle, les ailes collées au corps et regardant tristement à quinze pas devant soi, comme le soldat dans le rang après le commandement: Fixe! Renaud obtint qu'on les refondit sur deux modèles qui auraient plus de mouvement. On le chargea de la besogne. Je me rappelle l'avoir accompagné quelquefois au Jardin-des-Plantes, où il alla faire des études d'aigle. Il prenait son album et son crayon, et moi, avec un long bâton, j'excitais l'animal à travers les barreaux de la volière:

— Vois donc, Pacaud, me disait l'artiste, combien il ressemble à quelqu'un! vois comme il est beau!

Je remarquai que vers la fin de son récit le bon M. Pacaud n'avait pu se défendre d'un peu d'émotion. Cette âme droite et simple d'artisan est faite pour comprendre, sinon pour analyser, tout ce qu'il y eut de sublime et de naïf dans l'âme de l'artiste républicain.

SAINT-GERMAIN LEDUC.

(*Le Commerce.*)

—Le 18 juillet, à midi 59 minutes, on a ressenti à Naples une secousse de tremblement de terre. Le mouvement était ondulatoire et à peu près de l'est à l'ouest. Quelques minutes après, on éprouva une secousse, mais plus légère. Ces détails ont été donnés par le directeur de l'observatoire royal de la marine.

Extérieur.

ESPAGNE. — MADRID, 19 juillet. — Je vous ai entretenu dans mes dernières lettres de la crise financière qui agite tous les esprits dans la Péninsule. Voici deux faits, arrivés en deux villes éloignées l'une de l'autre, qui vous donneront une juste idée de la pénurie du trésor et des souffrances de toutes les classes de la société.

A Lérida, 46 officiers du régiment de San-Fernando, se voyant dans l'impossibilité depuis plusieurs jours de mettre le pot au feu pour se nourrir, sollicitent un certificat de maladie du médecin en chef et entrèrent à l'hôpital où ils sont encore aujourd'hui.

A Palencia, l'intendant de la province a fait réunir, par ordre du ministère, les principaux négociants et capitalistes et leur a demandé pour les besoins urgents du service la misérable somme de 15,000 fr., garantie sur les revenus de la contribution extraordinaire de guerre. Il n'a pu encore obtenir cet argent.

Des faits de ce genre parlent assez d'eux-mêmes. En attendant, le gouvernement cherche à rassurer les esprits par de nouvelles propositions qu'il suppose lui avoir été faites par divers capitalistes; il a soumis aux chambres un projet de loi pour être au-

torisé à contracter un emprunt de 60,000,000 de réaux. La commission du congrès a rédigé un rapport favorable à cet emprunt, et la chambre l'adoptera probablement; mais ce n'est pas tout: il faudra trouver des banquiers, et voilà la grande difficulté.

Une lettre particulière de Malaga annonce l'arrivée de plusieurs gardes-côtes et d'un brick de guerre portant la garnison révoltée d'Alhucemas; ces bâtiments ont été mis en quarantaine pour quatre jours. On ignore totalement les mesures que le capitaine-général a adoptées pour mettre fin à cette affreuse révolte.

Les Anglais font toujours la contrebande en Andalousie; le public est indigné de leurs actes de piraterie sans cesse renaissants.

(Sentinelle des Pyrénées.)

— Une lettre de Malaga du 16, publié par l'*Hablador*, journal de Madrid, du 21, porte que dix individus de la garnison révoltée d'Alhucemas ont été fusillés à Malaga le 16 et que douze autres devaient être fusillés sur la côte de Ceuta.

ITALIE.—Les journaux lombardo-vénitiens publient la patente impériale et royale qui concède le privilège exclusif et le droit d'exploitation aux concessionnaires du chemin de fer qui mettra en communication les villes de Venise, Padoue, Vicence, Vérone, Treviglio et Milan. Dix ans sont accordés pour l'achèvement de l'entreprise, et le privilège s'étendra à 99 années. Les concessionnaires sont obligés à transporter gratuitement les correspondances de la poste, et, moyennant paiement, les troupes et les bagages militaires en cas de réquisition.

Malgré le délai de dix ans accordé à l'entreprise pour la favoriser

il n'est pas douteux que les travaux, conduits avec la rapidité dont l'Allemagne donne aujourd'hui l'exemple, ne soient achevés bien avant ce terme. L'intérêt pécuniaire de la compagnie est, à cet égard, un stimulant plus puissant que ne saurait l'être la direction gouvernementale.

SUISSE.—Nous lisons dans une correspondance particulière : « On s'occupe beaucoup ici de la décision que vient de prendre le grand-conseil d'Argovie au sujet des couvents. Les opinions varient sur la manière dont cette détermination sera accueillie en diète, et jusqu'à quel point elle voudra modifier l'arrêt qu'elle a pris le 8 de ce mois. Il est cependant probable qu'il ne se trouvera pas en diète douze députations munies d'instructions suffisantes pour exiger le rétablissement de tous les couvents supprimés sans aucune exception, car jusqu'à présent sept états seulement se sont prononcés dans ce sens. Dès lors une majorité d'états deviendrait impossible, et cette affaire qui a retenti si vivement en Suisse pourrait bien tomber au recès, si les députés ne reçoivent pas d'instruction supplémentaire. »

— Le Rhin a atteint une élévation telle qu'elle n'avait pas eu lieu depuis 1821. Le district de Sargans a été ravagé. Le sentier de Pfaffers et les canaux qui conduisent l'eau de la source à Ragatz ont aussi été endommagés. La route du Saint-Gothard a été emportée en plusieurs endroits.

Le Gérant responsable, E. MURAT.

Etude de M^e Brun, avoué à Lyon, rue Tramassac, n^o 2.

(2542) ADJUDICATION DÉFINITIVE
le samedi sept août 1841,

En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

D'une maison, cour et dépendances, situées en la commune de Caluire, section de Cuire, au port de l'Île-Barbe, sur les bords de la Saône, dépendant de la succession bénéficiaire de M. Claude Poulat.

Mise à prix..... 12,000 fr.

Etude de M^e Fauché, huissier, place du Palais-de-Justice, n^o 1.

Lundi deux août mil huit cent quarante-un, à neuf heures du matin, sur la place Louis XVI, en la commune de la Guillotière, il sera vendu, aux enchères et au comptant, divers objets mobiliers saisis, consistant en barques, perroles, chaudières en cuivre, tuyaux en fonte, manège, bombonnes, objets de ménage, etc., etc. (1402)

ÉTUDE DE M^e DARMÈS, NOTAIRE A LYON, QUAI DE BONDY, N^o 165.

VENTE AUX ENCHÈRES,

Par la voie de la licitation, entre cohéritiers, A LAQUELLE LES ÉTRANGERS SERONT ADMIS.

Le mardi 31 août 1841, à dix heures du matin, dans la salle des notaires, située à Lyon, quai Saint-Antoine, n^o 31, au 2^e, il sera procédé, par le ministère de M^e Darmès, notaire à Lyon, à l'adjudication

D'UNE VASTE PROPRIÉTÉ RURALE,

dépendant de la succession de M. Jean-Philippe Lambert. Cette propriété, d'une étendue de 91 hectares, est située sur les communes d'Heyrieux, Valencin et Chaleyssin, toutes limitrophes, arrondissement de Vienne, département de l'Isère; elle se compose de terres labourables, prés, vignes et bois, dont une grande partie de haute futaie, de marine et de charronnage.

Les bâtiments sont d'une très-faible valeur; ce serait donc un bon placement de capitaux ou une opération avantageuse pour l'acquéreur qui voudrait revendre en détail, d'autant plus qu'une route a été tracée qui doit passer devant la propriété.

Si l'acquéreur présente des garanties suffisantes, les plus grandes facilités seront accordées pour le paiement du prix. L'on pourra traiter à l'amiable avant le jour de l'adjudication.

Pour voir la propriété, s'adresser à M. Rollin, chez Mme veuve Brillat, à Heyrieux, près l'église.

Pour les renseignements et pour traiter avant le jour de l'adjudication, s'adresser à M^e Darmès, notaire à Lyon, dépositaire des titres de propriété et du cahier des charges. (4428)

ÉTUDE DE M^e HENNEQUIN, NOTAIRE A LYON, RUE LAFONT, N^o 2.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En la chambre des notaires de Lyon, située quai Saint-Antoine, n^o 31, au 2^e,

Le mardi dix-sept août 1841, à midi,

PAR LE MINISTÈRE DE M^e HENNEQUIN,

1^o D'une belle propriété située dans la meilleure partie des Barolles, communes de Brignais, Saint-Genis-Laval et Chaponost (Rhône).

Cette propriété sera vendue en sept lots séparés.

2^o Et d'une campagne composée de maisons bourgeoises et de granger, jardin, pré, terre et vigne, située à Ecully près Lyon, de la contenance de 2 hectares 73 ares 40 centiares.

Ces biens appartiennent à M. Romieu-Lecourt et ont déjà été mis en vente; ils seront adjugés au-dessous des mises à prix primitives qui étaient le montant de l'estimation. (4715)

ÉTUDE DE M^e JOGAND, NOTAIRE A LYON, PLACE DES CARMES, 5.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

Le mardi dix-sept août 1841, heure de midi,

En la chambre des notaires de Paris,

La terre de Saint-Hilaire-sur-Loire, située commune de Saint-Hilaire et autres environnantes, canton de Tours, arrondissement de Nevers, traversée par la route royale de Paris à Genève. Son étendue est de 503 hectares. Son revenu est d'environ 13,000 fr.

Elle sera adjugée sur la mise à prix de 280,000 fr.

S'adresser : à Paris, à M^e Pret, notaire; à Nevers, à M^e Bouquillard, notaire; à Lyon, à M^e Jogand, notaire. (8479)

ÉTUDE DE M^e LAFOREST, NOTAIRE A LYON, RUE DES MARRONNIERS, 1.

A VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
DEUX MAISONS

Sises à Lyon: la première rue Masson, 24; la seconde Grande-Côte, 93.

La maison sise rue Masson, 24, se compose de trois corps de bâtiments, séparés par un jardin.

Celle sise Grande-Côte, 93, se compose de caves, rez-de-chaussée et deux étages.

L'adjudication aura lieu le 3 août 1841, à onze heures du matin, en l'étude et par le ministère de M^e Lafarest, notaire à Lyon, rue des Marronniers, 1, chargé de traiter jusqu'au jour de l'adjudication. (4920)

ÉTUDE DE M^e MICHOU, NOTAIRE A LYON, PLACE DES CARMES, 11.

A vendre.

Un beau café dans le quartier des Terreaux. S'adresser à M^e Michoud, notaire, place des Carmes, n^o 11, à Lyon. (4674)

A vendre,

A un prix excessivement avantageux pour l'acquéreur.

Maison avec joli jardin d'une superficie d'environ 12 ares, quartier de Saint-Just.

S'adresser à M. Chavériat, en son cabinet, rue Lafont, n^o 6, 2^e escalier, au 2^e. (10037)

(10038) A vendre.

Joli petit vigneronnage, à quinze minutes de Villefranche, dans une belle position, et d'une bonne qualité de vin, y compris la récolte pendante, au prix de 15,000 fr.

Maison nouvellement reconstruite, sur le quai Pierre-Scize, d'un revenu net de 1,200 fr., pouvant s'augmenter.—Prix : 24,000 fr.

S'adresser à M. Caillaud, épicier, vis-à-vis la grille de l'Archevêché.

(4166) A vendre de gré à gré.

UN FONDS DE BOULANGERIE,
RUE SAINT-GEORGES, 15,
et dix sacs de farine à l'entrepôt de la ville.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Chevillard, arbitre de commerce, à Lyon, rue Lafont, n^o 2.

A vendre de suite pour cause de maladie.

Un fonds de café-restaurant, situé sur la commune d'Oullins, à deux kilomètres des portes de la ville de Lyon. Cet établissement est placé dans un vaste local, composé de deux corps de bâtiments dont l'un est situé sur la grande route et l'autre sur la place, avec séparation entre deux par une salle d'ombrage. Les omnibus font le trajet toutes les quinze minutes, ce qui lui donne le plus grand avantage. On donnera toutes les facilités convenables pour le paiement.

S'adresser à M. Arlaud, tenant le café-restaurant, et, pour traiter, à M. Misset, propriétaire dudit fonds, à Lyon, rue Palais-Grillet, n^o 4. (10039)

VENTE PUBLIQUE D'INDIGO
AU HAVRE.

Le 10 août 1841, et jours suivants, s'il y a lieu, diverses maisons du Havre feront vendre :

1,271 caisses indigo Bengale,

22 caisses indigo Madras.

S'adresser, pour le détail des marques et estimations, à M. Etienne Gautier, à Lyon. (10035)

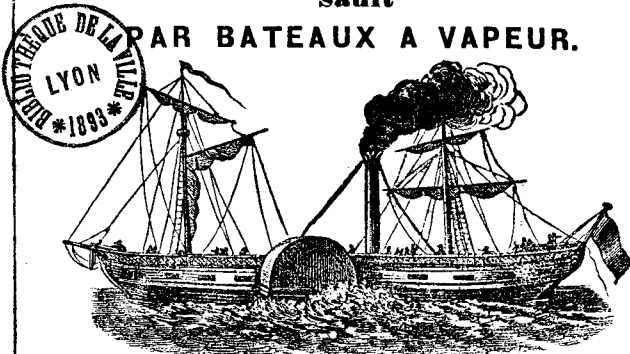
MALADIES SECRÈTES.

A l'aide d'une nouvelle méthode, prompt, sûre et facile, le docteur THIVAUD (de Montpellier), breveté du roi, guérit sans rechute, d'un à cinq jours, les écoulements blennorrhagiques et les fleurs blanches, si anciens et si rebelles qu'ils soient.

Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n^o 12, près la place Léviste. (7175)

AVIS. — MM. les actionnaires de la société des Courriers du Commerce, établie sous la raison sociale Rougier et C^o, et faisant le service de Lyon à Marseille, par Grenoble et la Croix-Haute, au moyen de voitures à six roues, sont informés qu'ils sont convoqués, conformément à ses statuts et à ses délibérations, en assemblée générale, pour le jeudi cinq août prochain, à sept heures précises du matin, à Grenoble, rue Montorge, au siège de la société. (10032)

Promenade à la Grotte de la Balme et au Saut
PAR BATEAUX A VAPEUR.



DIMANCHE 8 AOUT 1841,

DÉPART A CINQ HEURES DU MATIN.

Prix de la promenade, montée et descente : 5 fr.

Il y a à bord un restaurant bien tenu.

On peut se procurer des billets au bureau de la Compagnie, cours d'Herbouville, 4.

En cas de mauvais temps, la promenade n'aura pas lieu. (5335)

CAOUT-CHOUK SANS ODEUR.

GUÉRIN jeune et C^o, brevetés,

Rue des Fossés - Montmartre, 11, à Paris.

ÉTOFFES en pièces, tous prix. MANTEAUX en mérinos coton, 40 f. PALETOTS en beau mérinos, 80 f. TABLETS de nourrice, de 7 à 10 PALETOTS en camelot, 60 COUSSINS à air, 15 PALETOTS d'été, 50 BRETELLES caout-chouk, tous prix. MANTEAUX mérinos, 65 à 80 GLYSOIRS boyaux, 4 MANTEAUX en camelot, 50 BOUTELLES de chasse, de 3 à 4 Le dépôt de nos étoffes est à Lyon, chez MM. Thierry et Mathieu, rue Saint-Côme, 1. (7590)

GUÉRISON

DES
Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie.

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. le flacon.

S'adresser, à LYON, à LA PHARMACIE DE LA RUE DU PALAIS-GRILLET, n^o 23. — A SAINT-ETIENNE, A LA PHARMACIE CHERMEZON, RUE DE LA COMÉDIE. (7380)

Approbation de l'Académie royale de Médecine.

PILULES

De Proto-Carbonate de Fer,

Pour la guérison des pâles couleurs, pertes blanches, retards, suppressions, épuisement, maux d'estomac.

2 fr. 50 c. la boîte de 72 pilules, avec une instruction.

Pharmacie LAROQUE, rue Saint-Polycarpe, n^o 10, à Lyon. (2825)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, RUE DE LA POULLAILLERIE, 19.